

## Ce que l'ellipse laisse dans l'ombre : Le cas de *sinon* d'hypothèse négative

Injoo CHOI-JONIN\* & Françoise MIGNON\*\*

### Introduction

Le mot *sinon* présente une grande variété d'emplois qui ont récemment donné lieu à des classifications plus ou moins différentes (Ndiaye 1999 ; Charolles 2004 ; Flament-Boistrancourt 2009). Nous retenons quant à nous 5 catégories d'emplois selon des critères distributionnels qui s'accompagnent d'effets sémantiques spécifiques (Mignon et Choi-Jonin 2008) :

(i) l'emploi d'exception est généralement en corrélation avec un énoncé négatif, dont il fournit une alternative éventuellement à envisager :

[1] Je ne sais plus bien ce qui me maintient encore en vie **sinon** l'habitude de vivre. (Gide)

(ii) l'emploi de restriction entre en corrélation avec un énoncé interrogatif et anticipe une réponse que l'on présente comme la seule possible :

[2] À quoi cette poésie peut-elle servir, **sinon** à égarer notre bon sens ? (Hugo)

(iii) l'emploi de disjonction oppose deux constituants d'un même énoncé, avec deux effets inverses possibles, la correction (3) ou la surenchère (4), selon la direction que prend la relation entre les termes sur l'échelle argumentative :

[3] Il faut travailler, **sinon** par goût, au moins par désespoir (Baudelaire)

[4] Une force indifférente **sinon** ennemie (Mauriac)

(iv) le *sinon* d'hypothèse négative représente une hypothèse alternative par rapport à ce qui est déjà introduit dans le discours, et l'énoncé qui le suit peut être interprété soit comme une conséquence à prendre en compte (5), soit comme une conséquence à exclure ou à éviter, utilisée comme une justification de l'énonciation précédente (6) :

[5] «Qu'est-ce que vous dites? a fait la prof. Si ça intéresse la classe exprimez-vous à haute voix, **sinon** taisez-vous.» (F. SEGUIN, *L'Arme à gauche*, 1990 : 34-35)

[6] Plains-moi ! [...] **sinon** je te maudis ! (Baudelaire)

(v) Dans l'emploi de digression, *sinon* introduit un changement de topique, opposant les deux séquences qu'il articule d'un point de vue argumentatif (7) ou informationnel (8) :

[7] D'ailleurs, on ne retient pas longtemps les vers. Je reconnais que c'est agréable. **Sinon** les chansons valent tout autant. (R. Nimier, *Le Hussard bleu*, 1950 : 347-348)

[8] et donc voilà non mais euh **sinon** à part ça il y avait euh euh il y avait de toutes les listes qui euh qui essaient de faire un peu de la représentation avec leurs euh leurs décors leurs hem leurs costumes (O : Delta, 12, 2-5)

---

\* Université de Toulouse le Mirail & UMR 7107 LACITO

\*\* Université de Perpignan via Domitia, VECT

A part le *sinon* de digression, chacun de ces types d'emplois est en principe susceptible d'être glosé par *si ce n'est* pour les 3 premiers emplois, *si ce n'est pas le cas* pour le *sinon* d'hypothèse. Ces formulations qui font émerger une forme verbale favorisent des analyses recourant à la notion d'ellipse. C'est ce type d'approche que nous discuterons en nous limitant dans le cadre de cette communication à l'étude de l'emploi dit d'hypothèse négative.

L'hypothèse que nous défendons est que le *sinon* d'hypothèse négative fonctionne comme connecteur pragmatique anaphorique et par conséquent, comme morphème présupposant, dont le fonctionnement s'appuie sur un processus sémantico-pragmatique complexe (§3). Avant de développer notre hypothèse, nous démontrerons d'abord que la forme conjointe *sinon* d'hypothèse négative n'est pas une protase elliptique, comparable à la subordonnée hypothétique en *si* (§1), alors que la forme disjointe *si non* fonctionne de la même manière que celle-ci (§2).

### 1. *Sinon* d'hypothèse négative : une protase elliptique ?

Le *sinon* d'hypothèse négative est généralement interprété comme l'équivalent sémantique d'une subordonnée hypothétique négative [*si non-p*], qui renverse la modalité de la source identifiée dans le contexte gauche (soulignée dans les exemples) :

- [9] a. «Qu'est-ce que vous dites? a fait la prof. Si ça intéresse la classe exprimez-vous à haute voix, **sinon** taisez-vous.» (F. SEGUIN, *L'Arme à gauche*, 1990 : 34-35)
- b. *sinon* = si ça n'intéresse pas la classe
- [10] a. Elle n'avait pas encore quitté Paris, **sinon** elle fût repassée au Foyer pour prendre ses valises. (Sartre)
- b. *sinon* = si elle avait déjà quitté Paris
- [11] a. C'est malin ! Tu sais pourtant qu'elle doit te laisser sa fortune en héritage ! **Sinon**, tout ira à l'Institut Pasteur... (N. Buron, *Chéri, tu m'écoutes, : alors répète ce que je viens de dire...*, 1998 : 217)
- b. *sinon* = si elle ne te laisse pas sa fortune en héritage
- [12] a. Le musée Staline est fermé depuis quelques mois pour «rénovation», mais les habitants attendent sa réouverture prochaine, «**sinon** nous réagirons», proclament-ils. (exemple cité dans Charolles 2004)
- b. *sinon* = s'il [le musée Staline] ne rouvre pas prochainement / s'ils ne le rouvrent pas prochainement

Pour Ndiaye (1999 : 11), c'est dans cet emploi que *sinon* « reste encore tributaire des éléments qui ont servi à le constituer », à savoir le conjonctif conditionnel *si* et la négation *non*, « qui tient lieu de proposition ». Charolles (2004) considère, quant à lui, que « les subordonnées en *sinon*, comme celles en *si*, servent de thème ou de topique pour *q*, sauf que, avec *sinon*, ce topique est repris du contexte précédent par le biais de *non* qui marque une sorte d'ellipse ». Le *sinon* d'hypothèse négative inviterait ainsi le destinataire à construire un cadre hypothétique dont le contenu propositionnel elliptique serait récupéré à partir du contexte gauche (*si non p*) pour en tirer *q*. Ceci expliquerait l'antéposition obligatoire des « protases réduites à *sinon* », qui reprennent sous forme de topique une proposition antérieure.

Par ailleurs, comme le remarque Charolles (2004), le *sinon* d'hypothèse négative implique un travail d'« accommodation » du contexte (*cf.* Inkova-Manzotti 2002 ; Rossari et Lefevre 2004), comme on peut le constater dans les exemples cités ci-dessus (9-12). D'après Charolles, ce travail d'accommodation suppose que le lecteur/auditeur repère d'abord une « phrase d'appui » et qu'ensuite, il sélectionne, au sein de celle-ci,

« le constituant source de la protase cachée sous *sinon* », qui peut être une subordonnée complétive (11) ou un constituant de phrase (12) ou coïncider avec la phrase d'appui (9), moyennant parfois une modification (10).

D'après ces études, le *sinon* d'hypothèse négative est une proposition subordonnée négative elliptique, employée comme topique, tout comme une proposition subordonnée conditionnelle introduite par la conjonction de subordination *si*. D'autre part, il implique dans son processus d'interprétation une « phrase d'appui », introduite dans le contexte antérieure. Ces analyses, si elles présentent l'avantage de rendre explicite le contenu propositionnel du *sinon* d'hypothèse négative, posent néanmoins un certain nombre de problèmes.

Tout d'abord, le *sinon* d'hypothèse négative n'apparaît pas toujours avant l'énoncé qui en exprime la conséquence : il peut figurer également à l'intérieur (13-14) ou à la fin de celui-ci (15) :

- [13] Je suis moi-même originaire de R., où je suis revenu parfois depuis mon enfance. Charles avait su que j'avais l'intention d'y passer : il viendrait **sinon** me voir à Paris. (FT : G. Bataille, *L'Abbé C*, 1950 : 17)
- [14] Je crois que le secret de la littérature est là, et qu'un livre n'est beau qu'habilement paré de l'indifférence des ruines. Il faudrait, **sinon**, crier si fort que nul n'imaginerait la survie de qui s'égosilla si naïvement. (FT : G. Bataille, *L'Abbé C*, 1950 : 174-175)
- [15] - [...] ce sont des prénoms juifs, tu ne le sais pas ?  
- Non. En tout cas, Théophile Gautier n'était pas juif ! Notre haine. Notre envie de lui river son clou. Comment nous rattraper, **sinon** ? (B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 685-686)

Deuxièmement, le *sinon* d'hypothèse négative, contrairement à la subordonnée en *si*, ne peut être corrélé à une apodose introduite par *alors* :

- [16] a. Pourra-t-il être présent à la fête ? S'il ne vient pas, alors je serai triste.  
b. Pourra-t-il être présent à la fête ? Sinon, (\*alors) je serai triste.

Troisièmement, le *sinon* d'hypothèse négative employé comme topique évoquerait, selon Charolles (2004), un état de choses à réaliser (représenté sous forme directive) ou existant (représenté sous forme assertive), et de ce fait, il ne peut pas se référer à un énoncé interrogatif, à moins qu'il ne s'agisse d'une assertion déguisée. Or, si une interrogation négative est le plus souvent orientée vers une réponse affirmative (cf. Borillo 1979), présentant ainsi une assertion présupposée (17), le *sinon* d'hypothèse négative peut apparaître aussi après une interrogation positive dont la forme est plus ouverte (18-19) :

- [17] Ne saviez-vous pas que le vieux M. Gosh est un voleur... **sinon** il ne posséderait pas tout ici... (exemple cité dans Charolles 2004)
- [18] - Vous avez des prescriptions de médecins-psychiatres, ou un mandat du préfet de police ? interroge le jeune Gilles qui se dresse comme un petit coq. **Sinon**, c'est un enlèvement avec séquestration, et vous risquez cinq ans de prison. (N. Buron, *Chéri, tu m'écoutes, : alors répète ce que je viens de dire...*, 1998 : 43-44)
- [19] Me suis-je endormi ? Pourquoi **sinon** le souvenir de cet escalier qui s'élanche dans l'espace et qui au fur et à mesure que je le gravis s'illumine ? (H. BIANCIOTTI, *Le pas si lent de l'amour*, 1995 : 156)

Quatrièmement, la « phrase d'appui » du *sinon* d'hypothèse négative peut se trouver à droite de celui-ci, comme dans (20), où l'interprétation de *sinon* s'appuie moins sur la

proposition qui le précède (*Mathilde poussait jusqu'à la maisonnette proposer un reste de soupe*), que sur ce qui suit (*en acceptant*) ; la glose la plus adéquate serait donc *elle ne l'acceptait pas* plutôt que *si elle ne le proposait pas* :

- [20] Quand au bout de quelques heures la tante n'avait pas réapparu, Mathilde poussait jusqu'à la maisonnette proposer un reste de soupe que **sinon** elle jetterait, ce qui permettait à la tante, en acceptant, de faire preuve de dévouement. (J. ROUAUD, *Les Champs d'honneur*, 1990 : 80).

Bien plus, il arrive que le contenu informationnel de *sinon* ne soit même pas explicitement marqué, obligeant à une reconstitution à l'appui des informations contextuelles. C'est ce que l'on observe en (21) où la glose de *sinon* semble être plutôt *s'il t'arrivait quelque chose que si tu ne te protèges pas* :

- [21] Et ces paroles d'Emma : « Mon amour, tu te protèges, juré ? Je ne survivrai pas, **sinon** » (B. SCHREIBER, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 797)

Enfin, si le *sinon* d'hypothèse négative semble dans la majorité des cas inverser la modalité de la source (22-23), cette lecture n'est pas systématique lorsque *sinon* enchaîne sur une question (24-25) :

- [22] a. Il faut pourtant trouver des fonds pour tenir tête. **Sinon**, il ne nous restera plus qu'à transiger. (FT : H. Bazin, *La Mort du petit cheval*, 1950 : 273-274)  
 b. *sinon* = si on ne trouve pas des fonds pour tenir tête
- [23] a. - Je n'étais pas au courant, dit Lilibelle, **sinon**, ma chère petite, je vous aurais conseillé de continuer le karaté. (N. Buron, *Chéri, tu m'écoutes, : alors répète ce que je viens de dire...*, 1998 : 213-214)  
 b. *sinon* = si j'avais été au courant
- [24] a. Est-ce que tu as soif ? Sinon, il y a de la bière dans le frigo.  
 b. \* *sinon* = si tu n'as pas soif
- [25] a. Est-ce que tu n'as pas soif ? \*Sinon, il y a de la bière dans le frigo.  
 b. \* *sinon* = si tu as soif

Partant de ces observations, qui montrent les cas sur lesquels l'analyse par ellipse achoppe ainsi que la complexité de la récupération du contenu propositionnel du *sinon* d'hypothèse négative, nous défendrons, quant à nous, l'idée que la variabilité de la source associée au *sinon* d'hypothèse négative tient à la valeur anaphorique de la négation *non*, ainsi qu'à sa fonction prédicative.

## 2. *Sinon* forme conjointe et *si non* forme disjointe

La qualification d'hypothèse négative est congruente avec l'idée que *sinon* est le résultat de la combinaison des morphèmes *si* et *non* qui marquent respectivement l'hypothèse et la négation, et dont la forme est identique à celle du latin :

- [26] *Si feceris, laetabor ; si non (feceris), ignoscam*  
 (= si tu le fais, je m'en réjouirai ; si tu ne le fais pas, je te pardonnerai)

Or, le *non* du latin est la forme de négation du syntagme verbal. De ce fait, lorsque *si non* n'est pas suivi d'un verbe dans l'emploi d'hypothèse négative, la séquence qu'il introduit est dite elliptique<sup>1</sup>. Mais ce morphème de négation s'est différencié en

<sup>1</sup> Remarquons toutefois que lorsque le verbe n'est pas repris dans l'hypothèse alternative, on trouve en

français en une forme clitique de négation verbale (*ne*) et une forme prédicative quand la négation ne porte pas sur un verbe (*non*) :

- [27] Ja més n'i seroiz secoreüz **se** par aventure **n'est** (Queste, XII<sup>o</sup>s.)  
(= Vous ne recevrez aucun secours si ce n'est par aventure.)
- [28] Il n'i entrera ja **se** li **non** (Queste, XII<sup>o</sup>s.)  
(= Il n'y entrera jamais personne à part lui)

Les deux morphèmes séparés par un syntagme en ancien français se rapprochent avant de s'amalgamer en moyen français, et la valeur d'hypothèse négative n'est attestée qu'à partir du XVI<sup>o</sup> siècle (cf. Rey). Sur Frantext, on remarque que l'emploi de la forme disjointe (*si non*) perdure jusqu'au XVIII<sup>o</sup> siècle, disparaît au XIX<sup>o</sup> siècle, puis réapparaît sporadiquement au XX<sup>o</sup> siècle uniquement avec la valeur d'hypothèse négative (29), et pas toujours mis en parallèle avec la proposition en *si* ou avec *si oui*, comme c'est le cas en français d'aujourd'hui (30) :

- [29] « il faut cependant », répondait Martial, « passer par l'amorphisme de Bakounine, qui suppose ce que tu admets toi-même, la pandestruction. **Si non**, nous devenons ce que sont les américains, comme monsieur », et il saluait le visiteur aperçu enfin, des social workers. (P. BOURGET, *Nos actes nous suivent*, 1926 : 108)
- [30] « pauvre garçon ! Comme il doit s'ennuyer avec Irène. S'en rend-il compte ? **Si oui**, il est à plaindre... **si non**, plus à plaindre encore... » et cette idée la fit rire toute seule. (DANIEL-ROPS, *Mort, où est ta victoire ?*, 1934 : 75-76)

D'après ces éléments, on peut penser que dans ses emplois modernes, *sinon* est le produit d'interférences entre un processus de grammaticalisation (qui concerne surtout l'emploi exceptif) et une forme refaite à partir du latin *si non* mais qui intègre aussi l'évolution propre au système de la négation du français (cf. Moignet, 1973).

D'après Charolles (2004), la corrélation *si oui/ si non* en éléments disjoints relève d'un emploi prophrastique de réponse à une question<sup>2</sup>, alors que la forme conjointe *sinon* ne comporte pas de *non* prophrastique, mais un *non* de négation « propositionnel ». Même si l'auteur met entre guillemets le terme « propositionnel », celui-ci suggère un certain flou quant à la réalité syntaxique qu'il recouvre. Pour nous, le *non* garde la même valeur qu'il figure dans la forme conjointe *sinon* ou dans la forme disjointe *si non*. *Non* est une unité prédicative à valeur anaphorique : il ne peut jamais porter sur un prédicat, puisqu'il fonctionne lui-même comme prédicat, et nécessite un état de choses préalablement installé dans la mémoire discursive pour être interprété. A ces fonctions syntaxique et procédurale s'ajoute une valeur sémantique : *non* rejette la pertinence plutôt que la vérité d'un contenu.

La forme conjointe *sinon* ne fonctionne cependant pas de la même manière que la forme disjointe *si non*. Le fonctionnement de la forme disjointe *si non* n'est pas très différent de la subordonnée en *si*. En effet, cette dernière, contrairement à la première (cf. ex. 16), peut être corrélée à *alors* :

- [31] il faut cependant passer par l'amorphisme de Bakounine. **Si non, alors** nous devenons ce que sont les américains. (< ex. 29)

---

règle générale les variantes *sin*, *sin aliter* ou *si minus* : *Quod si adsecutus sum, gaudeo ; sin minus, hoc me tamen consolator* (Cicéron) (= Si j'obtiens ce résultat, je m'en réjouis ; sinon, je m'en console).

<sup>2</sup> Il faut ici préciser qu'inclus dans une corrélation hypothétique, les *oui* et *non* de réponse ne sont que montrés, la modalité assertive portant sur la relation entre protase et apodose.

- [32] pauvre garçon ! Comme il doit s'ennuyer avec Irène. S'en rend-il compte ? **Si oui, alors** il est à plaindre... **si non, alors** plus à plaindre encore... » (< ex. 30)

D'autre part, la forme disjointe *si non*, contrairement à la forme conjointe *sinon* (cf. ex. 13-15), apparaît toujours avant l'énoncé qui exprime la conséquence, et jamais à l'intérieur ou après celui-ci :

- [33] il faut cependant passer par l'amorphisme de Bakounine. ?? Nous devenons, **si non**, ce que sont les américains. (< ex. 29)
- [34] pauvre garçon ! Comme il doit s'ennuyer avec Irène. S'en rend-il compte ? **Si oui**, il est à plaindre..., ?? plus à plaindre encore, **si non**... » (< ex. 30)

En revanche, la forme conjointe *sinon*, qui ne peut pas être corrélée à *alors*, et qui peut figurer aussi bien avant l'énoncé qui exprime la conséquence qu'à l'intérieur ou après celui-ci, fonctionne plutôt comme « connecteur pragmatique », tel qu'il est défini par Berrendonner (1983), ou plus précisément comme « connecteur pragmatique anaphorique ». Dans ce qui suit, nous nous intéresserons plus particulièrement à la forme conjointe *sinon*, qui manifeste des propriétés de grammaticalisation, partageant ainsi un certain point commun avec le *sinon* de digression.

### 3. *Sinon* d'hypothèse négative comme connecteur pragmatique anaphorique

Comme l'a bien montré Berrendonner (1983, 1990), un anaphorique n'a pas toujours un « antécédent » explicite, et son interprétation s'appuie souvent sur un processus pragmatique-sémantique, convoquant des informations inférables de ce qui est déjà introduit dans la mémoire discursive. « Le processus inférentiel, qui peut être fort complexe, confronte un point variable du discours avec des prémisses complémentaires de diverses natures : axiomes de la déduction naturelle, « postulats de sens » lexicaux, savoirs encyclopédiques, évidences situationnelles, etc. » (Berrendonner 1983 : 227, note 5). Selon cet auteur, les connecteurs pragmatiques tels que *mais*, *donc*, *en effet*, etc. fonctionnent comme des anaphoriques, dans la mesure où ils n'enchaînent pas toujours sur le contenu littéral apporté par l'énoncé précédent, mais sur un non-dit, inférable de ce dernier. Le *sinon* d'hypothèse négative, comme nous le démontrerons dans ce qui suit, manifeste des propriétés des connecteurs pragmatiques. Par commodité d'exposé, nous désignerons désormais par X l'information sur laquelle enchaîne *sinon*, par Y, la conséquence de *sinon* et par A, une alternative (disjonctive ou exclusive) de Y.

Tout d'abord, le *sinon* d'hypothèse négative, comme les connecteurs pragmatiques tels que *donc*, *en effet*, peut apparaître aussi bien devant Y qu'à l'intérieur ou à la fin de Y (cf. ex. 13-15) :

- [35] a. En dépit des conseils de Maître Giraud, nous ne nous rendrons pas à votre appel. **En effet**, nos camarades et nous-mêmes devons être jugés pour participation à une « manifestation armée, violences, voies de fait et rébellion ». (Cl. BRIÈRE-BLANCHET, *Voyage au bout de la révolution : de Pékin à Sochaux*, 2009 : 152-153)
- b. Comme tout un chacun, j'ai de l'ombre en moi, mais au moins suis-je familiarisé avec elle, et prévenu contre elle. J'ai **en effet** un spectre bipolaire, et je le soigne. (G. AUBRY, *Personne*, 2009 : 94-95)
- c. La structure du chapitre sur Vera n'appartient-elle pas aussi à la technique cinématographique ? Il y a un travelling sur l'objet, **en effet**. (G. PEREC, *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003 : 214-215)

D'autre part, le *sinon* d'hypothèse négative, comme les connecteurs pragmatiques, fonctionne comme un morphème présupposant. Dire *en effet p* présuppose, d'après Berrendonner (1983 : 238), « *il y a une information q telle que q est la conséquence logique de p* ». Sur ce modèle, nous proposons la présupposition suivante pour le *sinon* d'hypothèse négative :

[*sinon* Y] présuppose : « *il y a une information X telle que X est la condition de A, correspondant à une alternative (disjonctive ou exclusive) de Y, et sinon rejette la pertinence de X* ».

Il convient de préciser aussi que pour récupérer l'information X, présupposée par le *sinon* d'hypothèse négative, il faut procéder par ce que Berrendonner appelle « contre-inférence », « c'est-à-dire remonter d'une proposition inférée à celle qui l'infère » (1983 : 236). En d'autres termes, il faut considérer d'abord l'information Y, afin de trouver X, qui constitue la condition d'une information alternative (disjonctive ou exclusive) de Y. Dans le cas d'une alternative disjonctive (ex. 5), Y sera interprété, comme une éventualité à prendre en compte tout comme A, et dans le cas d'une alternative exclusive (ex. 6), Y sera interprété comme une conséquence à exclure ou à éviter, et A, comme le seul valable ou pertinent.

Afin de montrer plus concrètement le fonctionnement du processus d'« accommodation » qu'implique le *sinon* d'hypothèse négative, nous nous proposons d'analyser quelques exemples dans ce qui suit. Nous montrerons ensuite pourquoi la négation du *sinon* d'hypothèse négative doit être considérée comme rejet de pertinence, plutôt que comme inverseur de modalité.

### 3.1. Processus d'accommodation

Les informations mises en relation par le *sinon* d'hypothèse négative peuvent être explicitement verbalisées, comme en (9a), reproduit ci-dessous. Dans cet exemple, l'information Y est exprimée par « taisez-vous », et dans le contexte gauche peut être récupérée sans difficulté l'information alternative (A) « exprimez-vous à haute voix ». La condition de cette alternative disjonctive (X) « si ça intéresse la classe » est également présente dans le contexte gauche, et *sinon* rejette la pertinence de cette condition :

- [36] a. « Qu'est-ce que vous dites? a fait la prof. Si ça intéresse la classe exprimez-vous à haute voix, **sinon** taisez-vous. » (> ex. 9a)  
 b. Y : taisez-vous  
 A : exprimez-vous à haute voix (= alternative disjonctive)  
 X : si ça intéresse la classe  
*Sinon* : la non pertinence de X (≡ si ça n'intéresse pas la classe)

Dans d'autres cas, le processus d'accommodation est plus complexe, et doit faire intervenir l'inférence. Dans l'exemple (10a), reproduit ci-dessous, la paraphrase de *sinon* comme « si elle avait déjà quitté Paris » ne résulte pas d'une simple inversion de la modalité de la proposition précédente, mais des présuppositions qui font le « pont » entre A et X :

- [37] a. Elle n'avait pas encore quitté Paris, **sinon** elle fût repassée au Foyer pour prendre

ses valises. (> ex 10a)

- b. Y : elle était repassée au Foyer pour prendre ses valises  
A : elle n'était pas repassée au Foyer pour prendre ses valises (= alternative exclusive)  
Présupposition 1 (associée à *encore*) : elle envisageait de quitter Paris  
Présupposition 2 : le Foyer est à Paris  
Présupposition 3 : pour quitter Paris, elle doit prendre ses valises qui sont au Foyer  
X : si elle n'avait pas encore quitté Paris où se trouve le Foyer  
*Sinon* : la non pertinence de X (≡ si elle avait déjà quitté Paris où se trouve le Foyer)

Le processus inférentiel est également mis en œuvre pour l'interprétation de *sinon* en (12a), reproduit en (38) :

- [38] a. Le musée Staline est fermé depuis quelques mois pour «rénovation», mais les habitants attendent sa réouverture prochaine, «**sinon** nous réagirons», proclament-ils. (exemple cité dans Charolles 2004)  
b. Y : nous réagirons  
A : nous ne réagirons pas (= alternative exclusive)  
Présupposition 1 : on réagit en cas de non satisfaction d'une attente  
Présupposition 2 : la réouverture prochaine du musée Staline est attendue  
X : si l'attente est satisfaite  
*Sinon* : la non pertinence X (≡ si l'attente n'est pas satisfaite)

En (11a), reproduit en (39), un examen attentif fait constater que *sinon* n'enchaîne pas sur la proposition précédente comme il a été noté en (11b), mais enchaîne plutôt sur la présupposition liée à *C'est malin* et à *pourtant*, comme le montrent les présuppositions décrites en (39b) :

- [39] a. C'est malin ! Tu sais pourtant qu'elle doit te laisser sa fortune en héritage ! **Sinon**, tout ira à l'Institut Pasteur... (> ex. 11a)  
b. Y : tout ira à l'Institut Pasteur  
A : elle te laisse sa fortune en héritage (=alternative exclusive)  
Présupposition 1 : si tu ne te comportes pas bien, elle te déshériterait et elle donnerait tout à l'Institut Pasteur.  
Présupposition 2 (associée à *C'est malin* et à *pourtant*) : tu ne te comportes pas bien  
X : si tu te comportes bien  
*Sinon* : la non pertinence de X (≡ si tu ne te comportes pas bien)

De même, en (40) (> ex. 20), *sinon* n'enchaîne pas sur *en acceptant*, qui se trouve à droite de *sinon*, mais enchaîne plutôt sur la présupposition associée au verbe *proposer*, qui figure dans le contexte gauche :

- [40] a. Quand au bout de quelques heures la tante n'avait pas réapparu, Mathilde poussait jusqu'à la maisonnette proposer un reste de soupe que **sinon** elle jetterait, ce qui permettait à la tante, en acceptant, de faire preuve de dévouement. (> ex. 21)  
b. Y : elle jetterait le reste de soupe  
A : elle ne jetterait pas le reste de soupe (= alternative exclusive)  
Présupposition (associée à *proposer*) : si on propose quelque chose à quelqu'un, la proposition peut être acceptée ou refusée  
X : si la proposition est acceptée  
*Sinon* : la non pertinence de X (≡ si la proposition n'est pas acceptée)



En (41) (> ex. 21), *sinon* s'appuie également sur la présupposition associée au verbe *se protéger* :

- [41] a. Et ces paroles d'Emma : « Mon amour, tu te protèges, juré ? Je ne survivrai pas, **sinon** » (B. SCHREIBER, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 797)
- b. Y : je ne survivrai pas  
A : je survivrai (alternative exclusive)  
Présupposition (associée à *se protéger*) : tu te protèges pour qu'il ne t'arrive pas quelque chose de négatif  
X : s'il ne t'arrive pas quelque chose  
*Sinon* : la non pertinence de X ( $\cong$  s'il t'arrive quelque chose)

### 3.2. La négation du *sinon* d'hypothèse négative comme rejet de pertinence

Si l'on considère les gloses approximatives proposées ci-dessus pour le *sinon* d'hypothèse négative, ce dernier semble inverser dans la majorité des cas la modalité de X, condition d'une alternative de Y. Cela ne signifie pourtant pas que X est une condition exclue, mais il s'agit d'une condition mise en parallèle avec *sinon*, qui s'appuie sur une éventuelle disqualification de X (et bien évidemment de A, qui constitue la conséquence de X). Le *sinon* d'hypothèse négative rejette donc la pertinence de X, et par conséquent celle de A, qu'il s'agisse d'une information alternative disjonctive ou exclusive. Cette valeur négative qui affecte la pertinence plutôt que la vérité d'un contenu est due au morphème *non*, qui se distingue du morphème *pas*, qui, lui, est spécialisé dans le rejet d'un contenu.

Le *sinon* d'hypothèse négative enchaîne ainsi sur la pertinence de la présupposition, dont le contenu ne peut pas être rejetée, même si l'interlocuteur peut feindre de l'ignorer. En effet, comme l'illustre l'exemple suivant, dans le cas où Y n'est pas explicité, il est récupérable de la présupposition qu'implique *sinon*, et si l'interlocuteur pose la question sur le contenu de Y, il s'agit d'un acte de contestation sur le contenu présuppositionnel, plutôt que d'un acte d'interrogation, comme le montre ce qui suit *sinon quoi* :

- [42] a. - Il n'en sait rien, Alex. Il n'est pas là. Il est en déplacement. Jusqu'à demain soir. Faut qu'on soit rentrés demain avec Guitou, **sinon**...
- **Sinon quoi ?**  
Elle se laissa retomber dans le fauteuil et éclata en sanglots. (J.-C. Izzo, *Chourmo*, 1996 : 42)
- b. Y : non exprimé, mais sous-entend qu'il se passera quelque chose de négatif  
A : il ne se passera pas quelque chose de négatif (alternative exclusive)  
Présupposition 1 : Alex ne rentrera pas avant demain soir  
Présupposition 2 : Alex n'appréciera pas qu'on n'est pas là  
X : si on est rentrés avec Guitou demain, avant qu'Alex rentre  
*Sinon* : si on n'est pas rentrés avec Guitou demain, avant qu'Alex rentre

Dans le cas où *sinon* est précédé d'un énoncé interrogatif comme en (43), repris de (24a), on constate également que *sinon* enchaîne sur la présupposition associée à l'acte d'interrogation, et Y doit aussi être interprété comme une information valable au cas où on valide cette présupposition. La glose (24b), qui inverse la modalité de l'énoncé précédent (*si tu n'as pas soif*), n'explique donc pas l'enchaînement de *sinon* qui s'appuie à la fois sur les présuppositions et sur les actes d'énonciation.

- [43] a. Est-ce que tu as soif ? Sinon, il y a de la bière dans le frigo. (> 24a)

- b. Y : Mon dire « il y a de la bière dans le frigo » est pertinent  
 A : Mon dire « il y a de la bière dans le frigo » n'est pas pertinent (alternative disjonctive)  
 Présupposition 1 : quand on a soif, on peut boire de la bière fraîche  
 Présupposition 2 : la bière mise dans le frigo est fraîche  
 Présupposition 3 : je ne sais pas si tu as soif ou non (c'est pourquoi je te pose la question)  
 X : si la présupposition 3 est pertinente  
*Sinon* : si la présupposition 3 n'est pas pertinente

En revanche, si la question négative est orientée vers une réponse positive, comme en (25a), reproduit sous (44), l'emploi de *sinon* s'avère problématique, à cause de son enchaînement sur la présupposition 3 « tu dois avoir soif », dont la pertinence est remise en cause :

- [44] a. Est-ce que tu n'as pas soif ? \*Sinon, il y a de la bière dans le frigo. (> 25a)  
 b. Y : Mon dire « il y a de la bière dans le frigo » est pertinent  
 A : Mon dire « il y a de la bière dans le frigo » n'est pas pertinent (alternative disjonctive)  
 Présupposition 1 : quand on a soif, on peut boire de la bière fraîche  
 Présupposition 2 : la bière mise dans le frigo est fraîche  
 Présupposition 3 : tu dois avoir soif  
 X : si la présupposition 3 est pertinente  
*Sinon* : si la présupposition 3 n'est pas pertinente

### En guise de conclusion

Faute de place, nous ne pourrions pas exposer ici des indices favorisant la lecture d'alternative exclusive par rapport à la lecture d'alternative disjonctive, deux types d'alternative possibles pour le *sinon* d'hypothèse négative. Nous sommes aussi contraintes de laisser de côté la comparaison du *sinon* d'hypothèse négative avec d'autres connecteurs tels que *autrement* (possible pour 44a) et *sans quoi* (impossible pour 43a). Nous espérons néanmoins avoir montré que le *sinon* d'hypothèse négative est un connecteur pragmatique, qui présuppose une information telle que celle-ci constitue la condition d'une alternative de la conséquence de *sinon*, et que *sinon* remet en cause la pertinence de cette condition présupposée. L'analyse par ellipse qui consiste à reconstituer une proposition à modalité inverse à partir d'un segment précédent ne permet pas de rendre compte de ce processus sémantico-pragmatique complexe.

### Références

- BERRENDONNER A., 1983, « « Connecteurs pragmatiques » et anaphore », *Cahier de linguistique française*, 5, p. 215-246.  
 BERRENDONNER A., 1990, « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique*, 21, p. 25-36.  
 BORILLO A., 1979, « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », *Langue française*, 44, p. 27-41.  
 CHAROLLES M., 2004, « *Sinon* d'hypothèse négative », in A. Auchlin, M. Burger, L. Filliettaz et al. (éds.), *Structures et discours, Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, E. Nota Bene, p. 167-182.  
 CHOI-JONIN I. et MIGNON F., 2010, « *Sans*, préposition négative d'avec ? », *Journal of French Studies*, 20/3, p. 253-270.  
 FLAMENT-BOISTRANCOURT D., 2009, « *Sinon* marqueur énonciatif pour parler salaires et plus si affinités », *Langue française*, 161, p. 81-96.

- INKOVA-MANZOTTI O., 2002, « Les connecteurs accommodants : le cas de *autrement* », *Cahiers de Linguistique Française*, 24, p. 109-141.
- MIGNON F. et CHOI-JONIN I., 2008, « De la reformulation à la complémentarité : le cas de *sinon* », in Le Bot M.-C., Schuwer M. et Richard E. (éds), *La reformulation. Marqueurs linguistiques stratégies énonciatives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 99-111.
- MOIGNET G., 1973, *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*, Nouvelle édition entièrement refondue, Genève, Droz (1<sup>ère</sup> éd., 1959).
- NDIAYE M., 1999, « Les deux statuts de *sinon* », *L'Information grammaticale*, 80, janvier-1999, p. 8-12.
- ROSSARI C. et LEFEUVRE F., 2004, « *sans quoi* : une procédure de justification *a contrario* purement anaphorique », *Travaux de linguistique*, 49, p. 81-93.
- ZRIBI-HERTZ A., 1985, « L'ellipse zeugmatique et le principe de récupérabilité », *Lingvisticae Investigationes*, 9/1, p. 131-165.